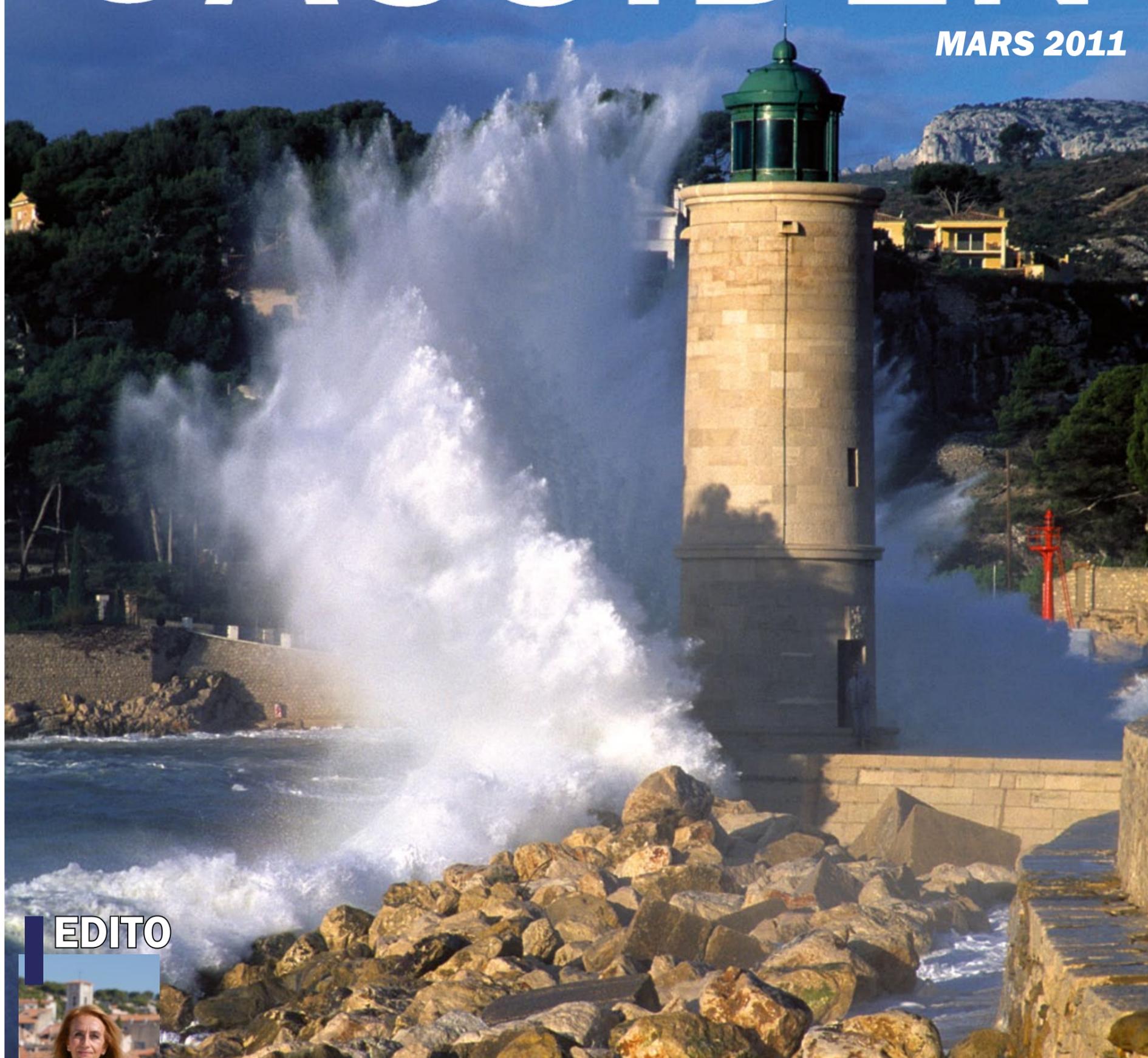


LE CASSIDEN

MARS 2011



EDITO



Cassidennes,
Cassidens,
Chers amis,

Les petites rues de notre village font, depuis quelques mois maintenant, l'objet de travaux d'envergure.

Ces travaux, j'en ai bien conscience, provoquent des désagréments quotidiens pour les riverains et les commerçants, notamment de la poussière, du bruit, la présence permanente d'agents et de véhicules encombrants.

Certaines rues sont plus exposées que d'autres : la rue Adolphe Thiers est la seule

rue du centre ancien dans laquelle de grosses unités, nécessaires à ces travaux, peuvent stationner.

Ces travaux de modification de réseaux électriques, télécom, eau, assainissement, gaz sont toutefois nécessaires, voire indispensables à l'amélioration de notre qualité de vie.

D'une part, ils bonifieront à court terme la qualité de l'eau que vous buvez. Les canalisations du centre du village présentent en l'état un risque, notamment en ce qui concerne la santé publique. Sur le port, où ces travaux ont eu lieu au printemps dernier, une réelle amélioration du goût de l'eau de

la ville a été observée.

D'autre part, ils permettront d'enfourer les réseaux électriques, à la fois inesthétiques et dangereux, qui encombrant inutilement nos ruelles.

Enfin, ils transformeront durablement notre environnement et embelliront notre village. Car ces travaux préalables accomplis, ce sont les revêtements de nos petites rues qui seront refaits, dès la rentrée prochaine, dans le cadre d'un programme de travaux ambitieux pour Cassis, financés par la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Nous faisons ces rénovations dans le seul

but d'améliorer la qualité de vie de chaque Cassiden et de revaloriser notre village.

Les responsables des chantiers et les services de la mairie sont à votre disposition pour tout renseignement.

Merci de votre patience et de votre compréhension.

Danielle MILON
Maire de Cassis

Vice-Présidente de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

LE BUDGET 2011

Dans le contexte actuel de crise économique et dans la continuité de l'exercice 2010, le budget 2011 reste ancré sur l'ambition de poursuivre l'effort municipal pour offrir aux Cassidens des services toujours meilleurs et plus nombreux ainsi que des investissements assurant à la fois notre présent et l'avenir de nos enfants et cela sans augmenter les impôts.

Pour réussir cette ambition, la ville protège au mieux son autofinancement en poursuivant ses efforts de gestion.



Ainsi les dépenses de fonctionnement continuent à être particulièrement maîtrisées (-1% d'évolution entre 2010 et 2011) tandis que les recettes progressent peu (la santé économique du Casino reste très fragile).

Sans augmentation d'impôts, sans possibilité d'emprunts (du aux emprunts contractés par la mandature précédente), l'autofinancement et les subventions nous permettent néanmoins de proposer un programme volontariste d'investissements (base opérationnelle du CCFF, extension du cimetière du mussuguet, poursuite des subventions OPAH, création d'un plateau sportif à la Viguerie, renforcement de la vidéo protection...).

Des programmes majeurs et structurants sont

en phase d'étude et leur réalisation dépendra de la capacité de financement de la ville :

- Création d'une crèche municipale ;
- Rénovation du centre culturel ;
- Réhabilitation de l'usine à fer ;
- Gare routière.

Enfin, il convient de noter le concours de la CUMPM qui par ses propres compétences a lancé, à notre demande, les opérations suivantes :

- Réhabilitation des rues du centre ancien ;
- Création d'un trottoir avenue P. Imbert ;
- Aggrandissement du parking des Mimosas.

« Faire plus et mieux avec moins d'argent » reste notre mot d'ordre général avec l'ambition de construire tous ensemble un Cassis territoire durable qui se conjugue au présent et au futur.

TRANSPARENCE

Sporting Club Cassis Carnoux

En raison de problèmes financiers, le SOCC a été placé en liquidation judiciaire à la fin de l'année 2010. Les enfants de Cassis et de Carnoux se sont alors retrouvés sans club et dans l'incapacité de poursuivre leur championnat.

Face à cette situation, les maires des deux communes ont fédéré autour d'eux les bonnes volontés pour permettre à un nouveau club de repartir dans les meilleures conditions.

Une nouvelle association a été rapidement mise en place et a demandé à la Fédération de lui transférer les droits sportifs pour finir la saison. Si la fédération l'a accepté pour les jeunes (jusqu'aux 19 ans) ainsi que pour les féminines, elle a par contre exigé l'arrêt des seniors masculins. Elle a aussi posé comme condition sine qua non à cet accord l'abandon du sigle SOCC par la nouvelle association.

Interrogé par Madame le Maire en séance du 31 janvier, le Conseil municipal a validé le changement de nom malgré son caractère historique afin de ne pas pénaliser nos jeunes. L'association prend désormais le nom de **Sporting Club Cassis Carnoux (SCCC)**.



Tous nos vœux de réussite aux membres de l'association et à l'ensemble de ses licenciés.

Excès quand tu nous tiens !

Les vraies raisons n'ont pas besoin d'excès. L'opposition municipale « Ensemble pour Cassis » critique gauchement la « privatisation » des plages. Fallait-il donc recruter une quinzaine de fonctionnaires pour en faire des plagistes, plagistes adjoints et plagistes en chef ? Fallait-il aussi refuser l'offre de l'Etat de prendre en main l'avenir de nos plages, offre déclinée à maintes reprises par l'ancienne municipalité ?

Certes il fallait de l'énergie et un certain courage politique pour prendre en main ce projet, permettant seul d'offrir aux Cassidens des établissements de plages dignes de Cassis, et qui n'occupent que 20% de surface de plage, comme avant (non... 54m2 de moins !) 80% restant totalement naturels, comme avant !

Quant aux objections des mêmes opposants arguant de « difficultés majeures » de « sécurité » sur le projet d'hôtel au Bestouan suite à un rapport de 2009, qu'ils soient rassurés ! Leurs inquiétudes sont aussi vaines que tardives, et il ne m'a heureusement pas fallu deux ans pour les résoudre.

Excès quand tu nous tiens...

POINT TRAVAUX

Centre ville

- **Rue M. Arnaud** : intervention de la SEM.
- **Rue Bremond** : travaux France Telecom.
- **Rues T. Rastit et JB. Ducros** : travaux ErDF.

Retrouvez le point travaux sur www.cassis.fr

TROPHÉES DES SPORTIFS CASSIDAINS

A l'image de sa politique active d'encouragement de la pratique du « sport pour tous », la municipalité de Cassis a organisé en février dernier la première édition des *Trophées Sportifs*. Du jamais vu depuis plus de 20 ans dans notre commune ! Plus de 250 Cassidens étaient ainsi réunis dans l'amphithéâtre de l'Oustau Calendal pour être honorés, que ce soit pour leurs résultats sportifs ou pour leur engagement associatif, engagement cher à notre Maire Danielle Milon.



Avec 22 clubs recensés et plus de 860 licenciés, le sport occupe une place prépondérante dans la vie de notre commune.

Sous la houlette de Michel Mortelette et du service des sports au grand complet, quelques 40 trophées ont donc récompensé les meilleurs sportifs de l'année 2010, au premier rang desquels les coureurs cassidains qui ont brillamment inscrit leurs noms au palmarès de la 31ème édition de la Classique Marseille-Cassis.

Projection d'un diaporama retraçant l'année sportive écoulée et démonstrations sur scène ont ponctué cette cérémonie qui sera reconduite chaque année, pour encourager tous les clubs et permettre aux nouveaux projets de se réaliser, à l'instar du sentier sous-marin « Olivier Guys », de l'accrobranche, de la patinoire municipale ou du stade nautique.

L'occasion de rappeler qu'en 2011 les Cassidens verront se concrétiser l'aménagement du *City-Stade* avenue de la

Viguerie, la création d'un véritable « pôle sports nature » dans le Parc Régis Vidal, et que Cassis accueillera la finale du *Perche Elite Tour* ainsi que la *Coupe de France d'Aviron*, pour ne citer que ces événements parmi tant d'autres.

Enfin, l'émotion fut grande lorsque le représentant du Comité Départemental Olympique et Sportif remis le trophée « 13 Olympique » à Julien Fenech pour l'ensemble de son œuvre au service de la cause sportive de notre commune.



RUBRIQUE DE L'OPPOSITION

Cassis et son bord de mer.

L'année 2011 va être marquée par la privatisation des plages de la Grande Mer et du Bestouan. L'Etat a en effet attribué pour une durée de 12 ans la gestion de ces plages à la municipalité qui va les confier à des plagistes en vue d'améliorer « l'accueil touristique ». C'est ainsi que sur la plage de la Grande Mer deux lots de 506m2 pour l'un, 450 m2 pour l'autre vont être dédiés à des activités de location de matelas et de restauration et un lot de 120m2 abritera l'activité nautique pédalo. Ces infrastructures vont empiéter le domaine public sur un linéaire de (39+35+16) 90 mètres.

Sur la plage du Bestouan, c'est une surface de 240m2 pour un linéaire de 20m qui sera confiée à un établissement privé.

Souhaitons que la volonté municipale d'améliorer la qualité des services et l'accueil en privatisant ces deux plages respecte un accès à la mer suffisant pour tous les Cassidens. Quel sera le linéaire du domaine public sur chacune de ces deux plages ? Le bénéfice des locations consenties devrait permettre en outre d'améliorer les

structures douches et sanitaires publics notamment au Bestouan.

Le début d'année est propice aux promesses, aux engagements comme nous avons tous pu le lire sur le catalogue de Cassis 4 saisons de janvier 2011.

Par exemple la réalisation de l'hôtel 5 étoiles au Bestouan est intéressante pour la commune en terme de retombées économiques et particulièrement de créations d'emplois.

Mais ce dossier a soulevé des difficultés majeures relatives à l'accès vers le site pour assurer la circulation des véhicules et des personnes en toute sécurité.

Si la détermination de la municipalité est « intacte et totale » sur ce projet, quelles solutions sont apportées à cette question qui a fait l'objet d'une recommandation du commissaire enquêteur en 2009.

C'est un préalable indispensable à résoudre.

« Ensemble pour Cassis »

J.Boyer,C.Marechal,M.Signouret.

La liste « **Vivre Cassis Autrement** » n'a pas utilisé l'espace que nous lui réservions.

CARREFOUR EMPLOI



Jeudi 10 mars, le C.C.A.S. de Cassis organise Le Forum intercommunal Avenir Formation en partenariat avec Roquefort la Bédoule, Gémenos et Carnoux-en-Provence. Cette année, c'est la municipalité de Gémenos qui accueille cet évènement.

De nombreux acteurs économiques et institutions se mobilisent. Plus de 20 entreprises et 16 centres de formation sont présents sur le forum pour accueillir les demandeurs d'emploi et les jeunes dont 80 lycéens et 100 collégiens de Cassis, Carnoux et Gémenos. De 9h30 à 17h, des ateliers CV, des simulations d'entretien, des conférences débat, du théâtre interactif sur des thématiques d'actualité sont proposés.

Rendez-vous à l'Espace Sport et Culture

Av. César Baldacini à Gémenos.

Navettes gratuites. Rens. au 04 42 98 81 40

LES PLAGES

Le Conseil municipal s'est réuni le 9 février dernier afin de se prononcer sur les choix que nous avons faits concernant les 3 lots de la plage de la Grande Mer et le lot de la plage du Bestouan.

Pour procéder à ces choix, qui se sont avérés parfois difficiles, je rappelle que notre réflexion a été collégiale. La commission, composée d'élus et des services compétents de la ville a travaillé en permanence avec l'assentiment des services de l'Etat, l'avis de l'Inspecteur des Fraudes et de l'architecte des Bâtiments de France.

Ensemble, nous avons étudié chaque offre avec le plus grand soin, en faisant preuve d'une totale impartialité et d'une grande conscience professionnelle, dans l'intérêt exclusif de Cassis, des Cassidens et des usagers des plages.

Sur la plage de la Grande Mer, nous avons attribué 3 lots. 1 lot concernant une activité pédalos, 2 lots attribués à des exploitants plagistes ayant comme activité principale la location de matelas et auxiliairement une activité de restauration.

Le choix de ces lots a été guidé selon les critères suivants :

- L'architecture et l'esthétique du projet ;
- La qualité de service ;
- Les horaires et périodes d'exploitation ;
- Le volet financier.



Concernant le lot du Grand Large, nous avons reçu deux offres, dont une incomplète. L'exploitant historique a été choisi. En effet, sa proposition architecturale, naturelle, a séduit la commission par sa qualité. L'habillage bois des modules ainsi que la présence de voiles latines contribuent à rendre ce lieu à la fois authentique et moderne. Il en est de même quant à la qualité de service proposée et la clientèle

familiale ciblée, en cohérence avec les attentes de la commune pour ce lot.

Au lieu de l'ancienne Jetée, la compétition entre candidats a été la plus intense : nous avons reçu de nombreux dossiers, dont certains étaient porteurs de projets réellement attractifs.



Nous avons sélectionné le projet de la société Lifestyle 9, qui nous est apparu comme étant le meilleur pour les raisons suivantes :

- Le grand professionnalisme et l'expérience solide à l'international du candidat est apparu comme une réelle valeur ajoutée pour l'activité touristique de Cassis. La restauration « bio » envisagée, l'atmosphère provençale et méditerranéenne naturelle et raffinée recherchée, ont été appréciées.
- La grande qualité des matériaux et du mobilier employés, en adéquation totale avec l'environnement proche, a suscité l'adhésion des membres de la commission et des services de l'Etat ; la présence d'un deck apporte une touche d'élégance.
- La clientèle ciblée par Lifestyle 9 ainsi que l'ambiance visée par ce candidat, plutôt familiale le matin, chic et décontractée plus tard dans la journée, est très complémentaire de celle proposée par le Grand Large.

Ces différences nettes de positionnement permettront d'offrir tant aux Cassidens qu'à la clientèle touristique une offre de service balnéaire très complète sur la plage de la Grande mer.

Le lot restant concerne l'activité de pédalos, attribué à l'exploitant historique, M. Balacco.

La plage du Bestouan a intéressé moins de candidats. Le projet était en effet plus difficile à porter en raison de la géographie naturelle de la plage. La qualité du dossier de la société PAM a entraîné l'unanimité de tous les membres de la commission y compris

l'avis enthousiaste de l'architecte des Bâtiments de France. En effet, sur le critère architectural, il est évident que le projet de la société a surclassé les autres propositions. Son originalité, la qualité des matériaux utilisés mais aussi la technicité déployée par la société pendant la présentation du projet ont séduit la commission. La plage, sur 2 niveaux, propose un restaurant (au niveau inférieur) ouvert sur la baie de Cassis qui s'est largement démarqué des autres propositions très classiques. Il s'agit là d'un concept réellement novateur et breveté. Les activités, les animations présentées et la qualité de la restauration à base de produits frais de la mer a suscité l'adhésion de tous les membres de la commission.



Le Conseil municipal du 9 février a approuvé le choix de Madame la Maire concernant ces 4 lots. Ouverture prévue avec l'arrivée des beaux jours !

Qualité des eaux de baignade

Après avoir obtenu le titre de pavillon bleu en 2009 et en 2010, et dans un souci d'anticipation de la nouvelle directive Européenne (2006/7/CE, qui entrera en vigueur en 2013), la ville de Cassis a souhaité que les critères d'analyse des eaux de baignade appliquent les futures obligations de cette directive avec 2 ans d'avance !

De ce fait, et dans le but de parfaire l'organisation de son fonctionnement, elle se lance dans la certification de son système de gestion.

Les objectifs et enjeux sont les suivants :

- Garantir une méthode de surveillance et de gestion de qualité ;
- Entrer dans une démarche d'amélioration continue ;
- Valoriser les efforts déjà réalisés ;
- Aider à mieux lutter contre les pollutions ;
- Encourager la prévention ;
- Améliorer l'information du public.

L'ECHO DES ASSO

La Semaine de la Langue Française

Comme chaque année, le ministère de la Culture et de la Communication organise la Semaine de la Langue française. La municipalité, partenaire de l'opération, propose dans ce cadre un concours d'écriture « Dis-moi dix mots qui nous relient » aux enfants des classes de CM1 et de CM2 de Cassis, sur le thème de la solidarité. Une exposition est également visible à la Maison de l'Europe et de la Vie Associative jusqu'au 15 avril. Entrée libre.

Renseignements au 04 42 01 20 64 /19 47

Le carnaval des enfants

Organisé par la municipalité et Cassis animation, le carnaval rencontre chaque année un beau succès. Le traditionnel défilé ouvrira les festivités le 19 mars dès 14h30 dans le village avec la Compagnie Task et les majorettes « Fanettes » et sa fanfare. Un goûter à l'Oustau Calendal viendra clôturer cette belle après-midi. Pour être de la fête, il suffit de s'inscrire les 11 et 16 mars sur le marché. Participation 3 €.

Vide grenier : ouverture des inscriptions

Le Rotary Club de Cassis donne rendez-vous le 22 mai prochain à tous les Cassidens qui souhaitent vider caves et greniers. Pour exposer sur le vide grenier, il suffit de s'inscrire ! Dès à présent, vous pouvez demander le formulaire d'inscription par mail à videgrenier@rotarycassis.fr

Le vide grenier s'installera sur la place Baragnon et le long de la plage. Les exposants seront accueillis dès 6h30.

Tarif = 8€ le mètre, 2m minimum et 5m maxi. Les bénéficiaires de cette journée seront consacrés aux œuvres locales du Rotary.

L'OffRoad Paca

Cassis reçoit la 15ème édition de l'événement VTT OffRoad Provence Alpes Côte d'Azur les 16, 19 et 20 mars. Cette épreuve ouvre la saison nationale de VTT de la Fédération Française de Cyclisme. Plus de 3 000 vététistes venus de la France entière et des pays limitrophes sont attendus. Comme chaque année, le village sera installé sur l'ancienne carrière de Marne de Cassis.

Mercredi 16, les élèves collégiens du département s'affronteront dans le cadre du championnat des Bouches-du-Rhône. Pour participer, se renseigner auprès de son professeur d'EPS.

Samedi 19

- Dès 8h, enduro VTT sur 4 spéciales
- 11h, Rando VTT pour tous sur 20, 35 et 45 kms
- 14h, Kids OffRoad réservés aux 7-14 ans

Dimanche 20

- 9h, départs du Raid OffRoad 35 kms (à partir de 17 ans)
- 9h30, départs du Raid Cadets sur 20 kms (pour les 15 à 16 ans)
- 11h, départs du Raid OffRoad 53 kms (à partir de 19 ans)

Durant tout le week-end

Un salon du VTT est organisé le samedi et le dimanche de 8h à 17h. Entrée gratuite.

Pour s'inscrire : www.offroad-bike.fr ou 08 92 68 33 13 (0,34 €/mn)



PÊLE MÊLE !

Journée Défense et Citoyenneté

Dans une démarche de proximité souhaitée par la municipalité pour nos jeunes, l'Armée organisera pour la première fois à Cassis une **Journée Défense et Citoyenneté le 23 mars**. Une étape indispensable avant 25 ans pour passer les examens d'Etat.

Renseignements sur www.service-public.fr

Inscriptions pour le Marseille-Cassis

Pour les Cassidens souhaitant participer à la course Marseille-Cassis, les inscriptions se feront du 1^{er} au 5 mars de 9h à 11h au bureau annexe des Salles voûtées, Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Renseignements : www.marseillecassis.com



Fourrière animale : les obligations

La loi oblige la municipalité à remédier aux problèmes occasionnés par la divagation des animaux. En conséquence, il a été établi la convention suivante : depuis le 1^{er} février 2011 tout animal constaté en divagation sur la voie publique sera transporté par la société Dog Service et acheminé au chenil de Cabriès. **Chaque propriétaire devra s'acquitter de la somme de 75 €** qui correspond aux frais de capture, de transport et de fourrière. Seront également facturés des frais de tatouage pour les chiens non tatoués.

Elections cantonales

Les élections cantonales auront lieu les dimanches 20 et 27 mars. Les 6 bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 18 heures sans interruption.

Renseignements au 04 42 01 66 69

Papy et Mamy school

Au retour des vacances d'hiver des seniors cassidains, formés par la Police municipale, assureront la sécurité des enfants aux passages piétons à proximité des écoles.

Vente des badges de stationnement

La ville de Cassis rappelle à ses habitants que les badges de stationnement « résidents » 2011 sont en vente en mairie au Service Régies (2ème étage) **les mercredis et vendredis, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30**.

La mairie recrute des saisonniers

Pour renforcer ses effectifs pendant la saison estivale, la ville recrute des agents âgés de 18 ans et plus, pour différents services municipaux et pour l'antenne de Cassis de la CUMPM. Dossier de candidature disponible en mairie ou sur www.cassis.fr et à retourner accompagné d'un CV et d'une lettre de motivation au plus tard le 31 mars à la DRH en Mairie.

Initiatives Océanes

Chaque année depuis 15 ans, le réseau de Surfrider Fondation se mobilise pour organiser les Initiatives Océanes. Cette année, Cassis parraine Surfrider qui effectue une séance pédagogique avec les 6ème à dominante environnement du collège des Gorguettes et assurera une journée de sensibilisation et de nettoyage avec le grand public le 25 mars à 14h, Anse du Corton.

AGENDA Mars

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

STAGES MULTISPORTS « JEUNES 7-11 ANS »
Le matin, RDV au Centre d'hébergement
ACTIVITÉS « ADOLESCENTS 12-17 ANS »
Paintball, ski, piscine, cinéma...
L'après-midi, RDV à l'Espace Jeunes
Renseignements au 04 42 01 87 60 / 71 32
ou 06 82 65 54 77

PENDANT LE MOIS DE MARS

EXPOSITION DE PEINTURES DE SULTANA
Jusqu'au 8 mars, Salles voûtées

CONCOURS DE POÉSIE
« PLURIELS DE FEMMES »
Retrait des bulletins d'inscriptions au
04 42 01 19 47 ou bibliotheque@cassis.fr
Jusqu'au 12 mars, Bibliothèque Ariane

EXPOSITION
« UNE TABLE EN PROVENCE AU XVIIIÈME SIÈCLE »
musee@cassis.fr ou 04 42 01 88 66
Jusqu'au 16 mars, Musée municipal

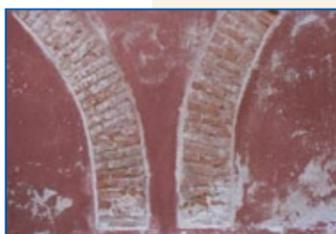


EXPOSITION
« DIX MOTS »
Dans le cadre de la Semaine de la Langue Française et de la Francophonie. Entrée libre.
Renseignements au 04 42 01 20 64 / 19 47
Jusqu'au 15 avril, MEVA

CHAMPIONNAT TENNIS ÉQUIPES SÉNIORS
CHALLENGES FAIR PLAY ET MÉDITERRANÉE
Renseignements au 04 42 01 21 24
Au Tennis Club des Gorguettes

MARDI 1^{ER} MARS

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE CASSIS ACCUEIL
et Assemblée générale le 14 mars.
Au Centre culturel



EXPOSITION
« PAR DELÀ LES MURS »
Photographies de Patrick Gardes et livres de Martine Rastello.
04 42 01 19 47
Jusqu'au 31 mars, Bibliothèque Ariane

JEUDI 3 MARS

LIVRE ENTRE PARENTHÈSE
RENCONTRE AUTOUR DU LIVRE « LE RÊVE »
d'Emile Zola. Commentée par M. Gorrée.
Renseignements au 04 42 01 01 36
19h30, Centre culturel

VENDREDI 4 MARS

RENCONTRE AVEC « JOËLLE GARDES »
Dans le prolongement de l'exposition de P. Gardes, J. Gardes écrivain et poète, a extrait son livre « Par delà les murs ».
bibliotheque@cassis.fr ou 04 42 01 19 47
18h30, Bibliothèque Ariane

SAMEDI 5 MARS

TOURNOI POULES DE TENNIS
Jusqu'au 3 avril, Tennis Club des Gorguettes

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SOUVENIR FRANÇAIS
10h30, Centre culturel

MARDI 8 MARS

LIVRES ÉCHANGES
DÉBAT AUTOUR DU LIVRE « LES TRAGIQUES »
d'A. d'Aubigné. Proposé par A. Barthélémy et A. Decosterd. Entrée libre.
Renseignements au 04 42 01 82 01 / 79 66
18h, Centre culturel

JEUDI 10 MARS

FORUM INTERCOMMUNAL
AVENIR FORMATION Info en page 2
de 9h30 à 17h, à Gémenos

VENDREDI 11 MARS

CINÉ PASSION
« LA PRINCESSE DE MONTPENSIER »
Réalisé par B. Tavernier. Tarif = 5 €.
19h30, Centre culturel 04 42 01 77 73

SAMEDI 12 MARS

A.S.M. CASSIS MATCH CHAMPIONNAT
15h, Stade du Pignier

« LE CARNAVAL DES ANIMAUX »
SPECTACLE POUR LES ENFANTS DE C. ST SAËNS.
Avec V. Perrin, J.C. Latil et C. Darietto-Latil.
Tarif= 10 €. Gratuit -6 ans. Organisé par « Les rencontres musicales de Cassis ».
Billetterie au Centre culturel 04 42 01 77 73
16h, Oustau Calendal

DIMANCHE 13 MARS

LOTO DU LIONS CLUB DE CASSIS
16h, Centre culturel Rens. 06 80 21 13 40

DU 14 AU 24 MARS

LES JOURNÉES DU CENTRE CULTUREL
SPLENDEURS DU JAPON
Renseignements au 04 42 01 77 73

MARDI 15 MARS

CARNAVAL DES ÉCOLES PUBLIQUES
DÉFILÉ DES ENFANTS DANS LES RUES DE CASSIS
9h30, école maternelle
14h, école élémentaire

LECTURES À HAUTE VOIX
Organisées par la bibliothèque municipale.
15h30, Maison de Retraite

MERCREDI 16 MARS

Danielle MILON, Maire de Cassis
reçoit ses administrés sans rendez-vous, par ordre d'arrivée
De 10h à 12h, Hôtel de Ville

FÊTE DE PRINTEMPS DU LAVOIR
15h, Multi-accueil Le Lavoir

16 - 19 ET 20 MARS

RAID VTT OFFROAD PACA Info en page 3

SAMEDI 19 MARS

CARNAVAL DES ENFANTS
Défilé dans le village suivi d'un goûter à l'Oustau Calendal.
Info en page 3
14h30, départ du Centre culturel

THÉÂTRE « LES HÉRITIERS »
Comédie de mœurs d'A. Krief. Mise en scène G. Bourrillon. Tarifs : adhérent = 8€, N/adhérent = 10 €. Réservation Centre culturel
20h30, Centre culturel



MARDI 22 MARS

CONFÉRENCE
« LA CRISE FINANCIÈRE DE 2008 »
Par le Docteur Bernard Tabuteau.
Tarifs : adhérent = 4 €, N/adhérent = 5 €.
18h30, Centre culturel 04 42 01 77 73

MERCREDI 23 MARS

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ
Oustau Calendal Info en page 3

LA MALLE AUX LIVRES
« AMIDOU LE PETIT CASTOR »
Kamishibaï à voir en famille à partir de 3 ans. Sur inscription au 04 42 01 19 47
15h30, Bibliothèque Ariane



CONFÉRENCE
CANCER ET ENVIRONNEMENT
Par le Pr. Eisinger. Organisée par la Délégation de Cassis de lutte contre le cancer
18h, MEVA Rens. 04 91 41 00 20

CONFÉRENCE
« L'AFRIQUE BERCEAU DE L'HUMANITÉ »
De M. Taïeb. Organisée par le Rotary Club de Cassis. Réservation 06 22 46 15 49
19h30, Restaurant « La Presqu'île »

JEUDI 24 MARS

CONCERT « MES PARTITIONS LITTÉRAIRES »
d'E. Exerjean, pianiste conteur. Organisé par « Les rencontres musicales de Cassis ».
Réservation et billetterie au Centre culturel
20h30, Oustau Calendal

VENDREDI 25 MARS

SORTIE À VINTIMILLE avec Cassis accueil
PERMANENCE « INFO ÉNERGIE »
Conseils gratuits sur les économies d'énergie. Renseignements 04 91 37 21 53
de 9h à 13h, Local OPAH rue A.Thiers

INITIATIVES OCÉANES
14h, Anse du Corton info page 3

CARNAVAL DES TOUT-PETITS
15h, Multi-accueil La Respérido

SAMEDI 26 MARS

PERCHE-ÉLITE-TOUR FINALE NATIONALE
Saut à la perche par la FFA et la Sco Cassis.
A l'Oustau Calendal

A.S.M. CASSIS MATCH DE CHAMPIONNAT
15h, Stade du Pignier

JEUDI 31 MARS

SORTIE DU CENTRE CULTUREL
VISITE DE MONTPELLIER
Rens. 04 42 01 77 73

CARNAVAL DES ÉCOLES
PRIVÉES DÉFILÉ DES ENFANTS
DANS LES RUES DE CASSIS
14h, écoles Sainte Claire

EXPOSITION DE PEINTURES DE LEBOEC
Jusqu'au 18 avril, Salles voûtées

Vos élus vous reçoivent

Madame le Maire, Danielle MILON
vous reçoit sur rendez-vous, et sans rendez-vous un mercredi par mois
de 10h à 12h, mercredi 16 mars
Hôtel de ville - 1^{er} étage

Christian LION
1^{er} Adjoint à l'urbanisme, circulation, stationnement, sécurité
de 10h à 12h, les lundis
Hôtel de ville - 1^{er} étage

Bernard GIRAUD
Conseiller délégué à la vie et animation maritime
de 10h à 12h, les lundis
Hôtel de ville - 2^{ème} étage

Dominique MATEO
Adjointe à la petite enfance - enfance
de 16h30 à 18h30 sur rendez-vous,
les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois
Hôtel de ville - 2^{ème} étage

Michel MORTELETTE
Adjoint à la jeunesse et au sport
de 17h30 à 19h sur rendez-vous,
les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois
Annexe salles voûtées,
Cour d'honneur de l'Hôtel de ville

Frédéric SOULAYROL
Adjoint à la culture et aux équipements culturels
Sur rendez-vous, le matin
Hôtel de ville - 2^{ème} étage

Martine MAZEROLLE
Adjointe aux affaires sociales, CCAS, 3^{ème} âge, personnes handicapées, logement social, emploi et insertion
de 9h30 à 12h,
les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois
CCAS - 10 rue Adolphe Thiers

Marc de CANEVA
Conseiller délégué à l'environnement
de 17h30 à 19h30,
les 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois
Annexe salles voûtées,
Cour d'honneur de l'Hôtel de ville

Pascal CHAIX
Adjoint à la vie économique, commerce, artisanat
de 18h à 19h,
les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois
Annexe salles voûtées,
Cour d'honneur de l'Hôtel de ville

Pour toute demande de RDV avec un élu, veuillez vous adresser au :

Bureau des élus
Soit par téléphone : 04 42 01 66 58
Soit par courriel : elus@cassis.fr

Permanence en mairie des élus de la circonscription :

Bernard DEFLESSELLES
Député des Bouches-du-Rhône,
Conseiller régional
de 9h30 à 12h30,
le 2^{ème} jeudi du mois

Pour recevoir Le Cassiden en ligne, contactez le service communication par mail : v.marteaux@cassis.fr

www.cassis.fr